

## Sommaire

### LA FORMATION CONTINUE

- Une médiatrice pour le CEP des actifs occupés et le CPF de transition
- La formation en entreprise profite aux mieux formés
- Formation et mobilité professionnelle des agents publics
- Le bilan annuel de la stratégie européenne en matière d'éducation et formation (« EF 2020 »)
- Prestataires de formation : comment aborder la future certification qualité ?
- La formation des salariés 2.0 : l'effet levier des TIC

### ACTEURS, TERRITOIRES ET FILIERES PROFESSIONNELLES

- Etude de l'Injep\* : Panorama de la situation des jeunes 2019
- Nouvelles compétences des régions en matière d'information sur les métiers et les formations **ALAUNE**

### LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Opcos : les premiers commissaires du gouvernement sont nommés
- Coûts-contrats apprentissage : Quel calendrier d'application ? **ALAUNE**
- La liste des 11 OPCO publiée au JO **ALAUNE**

### DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Cahier des charges de l'offre de services du CEP
- France compétences **ALAUNE**
- Compétences de demain et place de l'apprenant développeur de ses compétences **ALAUNE**
- Référentiels européens de compétences

### DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Première évaluation sur l'emploi accompagné
- Ecoles de la 2e Chance : résultats de l'activité 2018
- Chiffres clés 2018 de l'Agefiph
- 28 mesures pour l'inclusion des plus fragiles

### CERTIFICATIONS QUALIFICATIONS

- Le diplôme et la conjoncture économique demeurent déterminants dans l'insertion des apprentis
- Modalités de concertation des partenaires sociaux pour l'enregistrement au RNCP des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés au nom de l'Etat **ALAUNE**
- Le tutorat en baccalauréat professionnel : objectif qualité

### INTERNATIONALE

- Erasmus+ : mobilité des apprenants de la formation professionnelle en progression **ALAUNE**

## Une médiatrice pour le CEP des actifs occupés et le CPF de transition

La fonction de médiatrice dans le champ du compte personnel de formation de transition professionnelle et du conseil en évolution, sera assurée par Larine Dartois. Cette fonction définie dans le décret relatif à l'organisation et le fonctionnement de France compétences est encadrée par une charte et qui assure la gestion des conflits entre les usagers et les opérateurs chargés de financer les CPF de transition professionnelle. En 2020, son périmètre d'action s'étendra aux opérateurs régionaux du CEP.

**Consultation** de la [charte de médiation](#)

## La formation en entreprise profite... aux mieux formés

**Parcours professionnels et formation, Bref n° 374, Céreq, mars 2019**

Le Céreq vient de publier une étude dont le constat est que ce sont les salariés les plus formés qui accèdent à une promotion. Toutefois, des interrogations demeurent sur l'origine de la formation : "réorienter un parcours, débloquer une carrière ou éviter un déclassement ?" Une analyse statistique a permis de distinguer 5 types de parcours auxquels a été identifié le cycle de la vie professionnelle : début de carrière, stabilité, changement de carrière...

**Consultation** de la [revue du Céreq](#)

## Prestataires de formation : comment aborder la future certification qualité ?

Lors d'un évènement organisé par le Centre Inffo le 4 avril dernier, les prestataires de formation se sont vus apporter les explications relatives à leur obligation d'être certifiés afin de pouvoir dispenser des formations financées par l'Etat ou mutualisées dès janvier 2021. La finalité de cet évènement était de leur permettre de pouvoir entamer un travail de réflexion pour anticiper cette échéance. A l'issue de cette demi-journée d'information, un dossier documentaire a été mis à leur disposition.

**Consultation** de l'[article publié par le Centre Inffo](#)

**Consultation** du [dossier documentaire](#)

## Formation et mobilité professionnelle des agents publics

Certaines dispositions prévues dans le projet de loi de transformation de la Fonction publique visent à "favoriser la mobilité et à accompagner les transitions professionnelles des agents publics". Il propose, entre autre, la garantie de la portabilité des droits acquis au titre du CPF ainsi que la création d'un nouvel «accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé» dispositif qui prévoit d'accompagner l'agent dans son nouveau projet professionnel et un congé de transition professionnelle

**Consultation** de l'[article du Centre Inffo](#)

## Le bilan annuel de la stratégie européenne en matière d'éducation et formation (« EF 2020 »)

**Note d'information n° 19.09, Depp, mars 2019**

Cette note de la Depp\* dresse le bilan du cadre stratégique dans les domaines de l'éducation et de la formation que s'est fixé l'Union européenne à l'horizon 2020, "Éducation et formation 2020". Sur les sept objectifs (critères de référence) définis dans ce cadre stratégique, un seul est atteint par l'UE alors que la France en a atteint quatre parmi lesquels :

- sorties précoces de l'éducation et de la formation : moyenne européenne 10,6 % ; 8,9 % en France pour un objectif fixé à 10 % ;
- diplômés de l'enseignement supérieur : moyenne européenne 39,9 % ; 44,3 % en France pour un objectif fixé à 40 % ;
- participation à des dispositifs d'éducation et d'accueil : moyenne européenne 95,3 % ; 100 % en France pour un objectif fixé à 95 % ;
- participation à la formation tout au long de la vie : moyenne européenne 10,9 % ; 18,7 % en France pour un objectif fixé à 15 %.

\* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la Performance

**Consultation** de la [page de présentation du bilan](#)

## La formation des salariés 2.0 : l'effet levier des TIC

**Bref n° 376, Céreq, avril 2019**

Dans ce numéro le Céreq met en lumière l'impact bénéfique des TIC sur les salariés. En effet, il démontre que les salariés mobilisant les technologies de l'information et de la communication dans leur activité professionnelle, accèdent à plus de formations et développent davantage des "apprentissage informels". En conclusion, on peut observer que l'influence exercée par les TIC sur "les différentes manières d'apprendre au travail" est une des possibilités d'anticiper la transition numérique.

**Consultation** de la [page dédiée à la publication](#)

## Acteurs, territoires et filières professionnelles

### Etude de l'Injep\* : Panorama de la situation des jeunes 2019

Les chiffres clés de la jeunesse 2019, Injep, février 2019

Une étude réalisée et publiée par l'Injep avec la participation de l'Insee et d'autres organismes publics, présente quelques indicateurs spécifiques aux jeunes dans la tranche d'âge des 15-30 ans, "dans des domaines aussi variés que la démographie, l'éducation, l'emploi, l'engagement et la participation, les loisirs, le sport, la culture, la justice, ou encore la santé". Il indique, entre autre, que sur la population totale, 17,4 % ont moins de 30 ans avec une proportion plus importante dans le Nord que dans d'autres départements.

\* Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

### Nouvelles compétences des régions en matière d'information sur les métiers et les formations

Les missions des régions en matière d'information sur les métiers et les formations à destination des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, sont définies dans le décret n° 2019-218 publié au JO du 23 mars dernier. Certaines dispositions du code de l'éducation sont modifiées par ce nouveau décret, à savoir l'intitulé "psychologues de l'éducation nationale" devient "conseillers d'orientation psychologues".

Consultation du [décret n° 2019-218 du 21 mars 2019](#)

## Les financements de la formation professionnelle

### Point d'étape sur la réforme de l'apprentissage

Suite à la réforme de l'apprentissage initiée par la loi "pour choisir son avenir professionnel", les CFA bénéficieront de plus de financements par la mise en oeuvre du principe des coûts-contrats. C'est ce qui a été annoncé par le ministère du Travail le 2 avril dernier lors d'un point d'étape de la réforme, qui précise que les valeurs proposées par les branches et approuvées par France compétences, sont plus élevées que celles de l'ancien système. Ainsi les CFA seront en mesure de mettre en place "de nouveaux services ou de sécuriser leur situation financière".

Consultation de [l'article paru dans Localtis](#)

### Coûts-contrats apprentissage : Quel calendrier d'application ?

La mise en application des différents niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage différera en fonction de la date de conclusion du contrat et du cadre juridique de celui-ci. Ainsi, les contrats signés avant le 31 décembre 2019 convenu dans le cadre d'une convention régionale lors de la création d'un CFA, seront financés selon les dispositions de l'ancien système, à savoir les coûts préfectoraux jusqu'à leur échéance ; les contrats signés avant le 31 décembre 2019, hors cadre régional, seront financés selon les coûts-contrats. Enfin, "tous les contrats conclus à compter du 1er janvier 2020 seront financés selon les coûts-contrats".

Information AEF

### La liste des 11 OPCO publiée au JO

Suite à la réforme de la formation professionnelle "pour choisir son avenir professionnel", les OPCA, organisme permettant de financer des formations, sont désormais remplacés par les Opérateurs de compétences (OPCO). Cette première phase de la réforme est désormais finalisée par la publication des agréments au journal officiel du 29 mars dernier.

Ces nouveaux organismes auront pour missions d'accompagner les entreprises de moins de 50 salariés dans leur politique de développement des compétences, de déterminer les besoins et l'évolution des certifications professionnelles et de financer les ouvertures de CFA ou sections d'apprentissage non conventionnés par les Régions.

Consultation de [l'article publié par le Centre Inffo](#)

### Opco : les premiers commissaires du gouvernement sont nommés

L'arrêté du 4 avril dernier porte nomination des commissaires gouvernementaux qui siègeront au sein des conseils d'administration des nouveaux OPCO. Les Opco concernés sont celui des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main-d'oeuvre, d'Atlas et de celui des entreprises de proximité.

Consultation de [l'arrêté du 4 avril 2019](#)

# Développement des compétences

## Cahier des charges de l'offre de services du CEP

Le cahier des charges définissant les modalités de l'offre de services du CEP\* fait l'objet de l'arrêté du 29 mars 2019, avec une mise en application au 1er janvier 2020. Ce cahier des charges comprend les finalités et les publics bénéficiaires du CEP, l'offre de service du CEP, les principes et modalités de mise en oeuvre du CEP, la promotion et coordination des acteurs ainsi que le suivi du CEP.

\* *Conseil en évolution professionnelle*

**Consultation** de l'[arrêté relatif au CEP](#)

## France compétences

Le lancement du marché public du CEP\* des actifs "occupés du secteur privé" a été approuvé lors du conseil d'administration de France compétences du 4 avril dernier. Ainsi un opérateur sera sélectionné dans chaque région afin d'accompagner les personnes dans leur projet professionnel. Une liste des opérateurs sélectionnés sera publiée en novembre prochain, suite à un appel d'offres durant lequel les partenaires sociaux proposeront à leurs représentants régionaux "de créer des associations paritaires, régionales dédiées à cette activité".

Au cours de ce même CA, ont été approuvés :

- le projet de convention entre France compétences et l'Etat, concernant le versement du fonds de concours au PIC\*\* pour la formation des demandeurs d'emploi ;
- le règlement intérieur de la commission en charge de la certification professionnelle ;
- les missions de la médiatrice de France compétences.

\* *Conseil en évolution professionnelle*

\*\* *Plan d'investissement compétences*

**Consultation** du compte-rendu du conseil d'administration du 4 avril 2019

**Consultation** de l'[article consacré au CEP](#)

## Compétences de demain et place de l'apprenant développeur de ses compétences

### Matinée Paris-Dauphine

Alors que la première table ronde qui s'est tenue le 10 avril dernier, se questionnait sur les compétences-clés de demain (compétences transverses ou compétences-métier ? Comment intégrer le rôle des machines ? L'individu peut-il être "apprenant" et "développeur de ses compétences" ?), la deuxième table ronde abordait la question du rôle de l'Etat et de l'entreprise dans le développement des compétences.

**Consultation :**

- [des ressources documentaires réalisées pour la manifestation sur le portail \[www.ressources-de-la-formation.fr\]\(http://www.ressources-de-la-formation.fr\)](#)
- [de l'article dédié à la 1re table ronde](#)
- [de l'article dédié à la 2e table ronde](#)

## Référentiels européens de compétences

Les référentiels de compétences développés par l'Union européenne devraient être, selon la Commission européenne les documents de base dont devraient s'inspirer les politiques publiques dans le champ de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, notamment celui consacré au cadre européen de compétences clés qui s'articule autour de 8 compétences clés, à savoir :

- compétences en lecture et écriture,
- compétences langagières,
- compétences mathématiques et en sciences, technologies et techniques,
- compétences numériques,
- compétences personnelles, sociales et "savoir apprendre",
- compétences citoyennes,
- compétences entrepreneuriales,
- sensibilité culturelle et capacités expressives.

**Consultation** de la [page consacré à l'article](#)

# Dispositifs spécifiques

## Première évaluation sur l'emploi accompagné

Les personnes en situation de handicap peuvent désormais être maintenues en emploi via l'emploi accompagné et ce malgré le caractère "confidentiel" de ce dispositif. Une évaluation réalisée par l'Agence nouvelle des Solidarités actives a permis de tirer un premier bilan du dispositif depuis son inscription dans la loi Travail en 2016. Ainsi on apprend que 72 % des individus accompagnés étaient des demandeurs d'emploi, que 60 % ont un faible niveau de qualification ou aucun diplôme, que 28 % ont été orientés par les Mdp<sup>\*</sup>, 20 % par les Cap emploi (service public de l'emploi) et 14 % par les structures sociales et médico-sociales.

De plus, il a été constaté que sur 709 personnes entrées dans le dispositif en décembre 2018, 43 % ont trouvé un emploi et 16 % en avaient déjà un. Pour conclure, 1240 individus ont intégré le dispositif en décembre 2018 contre 800 en juillet de la même année.

*\*Maison départementale des personnes handicapées*

**Consultation** de la [page de présentation de l'étude](#)

## Ecoles de la 2e Chance : résultats de l'activité 2018

Les résultats de l'activité 2018 des E2C<sup>\*</sup> viennent d'être publiés et démontrent que ce dispositif a permis d'accompagner 15 000 jeunes "sans qualification vers une solution d'inclusion durable". On peut également constater que les publics de ce dispositif sont de plus éloignés de l'emploi avec 81 % de stagiaires sans expérience professionnelle. La part des jeunes en situation de handicap, et bénéficiant de la Rqth<sup>\*</sup>, a augmenté de 21 %.

Enfin, au terme de cet accompagnement d'une durée minimale d'un an, en 2018 68 % des jeunes sont dans une situation de retour vers l'emploi ou entrent en formation qualifiante.

*\*Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé*

**Consultation** de la [page du communiqué de presse](#)

## 28 mesures pour l'inclusion des plus fragiles

28 mesures pour garantir une meilleure insertion des individus les plus vulnérables dans l'emploi, viennent d'être annoncés par la Fédération des entreprises d'insertion. Certaines de ces mesures, mises en place dans le cadre de la réforme de l'insertion par l'activité économique, permettront de "rendre éligible chaque parcours d'insertion au financement alternance" et "se doter de ressources régionales pour développer la formation".

**Consultation** de la [page de présentation du communiqué de presse](#)

## Chiffres clés 2018 de l'Agefiph

Lors du conseil d'administration de l'Agefiph début avril, le rapport d'activité de l'année 2018 a été approuvé par ses membres. On constate une hausse des prestations ou aides financières de 2 % en comparaison à 2017, qui représente :

- 91 793 accompagnements vers l'emploi ;
- 64 898 placements en emploi aidés (hors alternance) ;
- 84 000 recrutements de travailleurs handicapés par Les Cap emploi ;
- 3 600 créations d'activité soutenues
- 4 963 contrats en alternance signés
- 18 332 maintiens dans l'emploi réussis

**Consultation** de la [page consacrée au rapport d'activités 2018](#)

## Certifications, qualifications

### **Le diplôme et la conjoncture économique demeurent déterminants dans l'insertion des apprentis**

**Note d'information n°19.11, Depp, Avril 2019**

Dans une récente étude publiée par la Depp\*, des chiffres montrent que le diplôme mais aussi la conjoncture économique sont des facteurs déterminants dans l'insertion des jeunes. On constate également que 72 % des lauréats d'un diplôme du CAP au BTS obtiennent un emploi en 2018, 20 % sont au chômage, 7 % sont inactifs et 1 % effectue un service civique. La moitié des apprentis travaillent dans l'entreprise où ils ont fait leur apprentissage et ont un CDI. Autre paramètre, il y a plus de jeunes filles à temps partiel que de jeunes hommes sortant d'apprentissage et ce, quelque soit le niveau de qualification.

*\* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance*

**Consultation** de la [page de présentation de l'étude](#)

### **Le tutorat en baccalauréat professionnel : objectif qualité**

**Bref n° 375, Céreq, Avril 2019**

Une récente étude réalisée et publiée par le Céreq donne les pistes qui permettraient d'améliorer la qualité du tutorat en baccalauréat professionnel préparé sous statut scolaire. En effet, cette modalité "consiste à accueillir et à encadrer un jeune dans une entreprise ou un autre type d'organisation pour une période de formation en milieu professionnel (PFMP)" et est soumise à des prérogatives fixées par les politiques publiques.

**Consultation** de la [page consacrée à l'étude du Céreq](#)

### **Modalités de concertation des partenaires sociaux pour l'enregistrement au RNCP des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés au nom de l'Etat**

Le décret n° 2019-434 introduit un nouvel article dans le Code du travail afin de mieux organiser la concertation avec les partenaires sociaux consignée dans l'article L6113-3 du même code, qui s'applique lors de projet de création, révision ou suppression de diplômes de l'enseignement supérieur délivrés par l'Etat et enregistrés au Rncp\*.

*\* Répertoire national des certifications professionnelles*

**Consultation** du [décret n° 2019-434](#)

## Mobilité nationale et internationale

### **Erasmus+ : mobilité des apprenants de la formation professionnelle en progression**

Une note publiée par l'observatoire Erasmus+ annonce et décrit l'ouverture du dispositif à différents publics dont, entre autre, les jeunes issus de milieux défavorisés. Se référant à l'enquête menée auprès de 8 500 inscrits en Erasmus+ en 2016-2017, le document nous fait part des différents points qui l'ont orienté vers cette nouvelle version :

- La proportion des alternants s'accroît, même si la voie scolaire demeure majoritaire.
- Le niveau de qualification est étroitement lié à la voie de formation. Par exemple, les apprenants qui préparent une qualification de niveau V sont à plus de 80 % des apprentis.
- Les filières de l'ingénierie, de la production, de la construction et des services sont les domaines d'activités les plus représentés pour les alternants.

**Consultation** de [l'article consacré au nouveau programme](#)



# INFO P UR

## 04-2019

AgroSup Dijon - Eduter Ingénierie

26 Bd du Docteur Petitjean  
BP 87 999 - 21079 DIJON cedex

**Avril 2019**

Coordination : Sylvie Petitjean - Magali Pichot - Cécile Weidmann  
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau  
Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau